



DNMTC®

Pourquoi est-il important d'obtenir cette certification confédérale ?

Le DNMTC® est aujourd'hui la meilleure reconnaissance que nous puissions avoir dans ce métier, dans cette passion commune.

Le DNMTC® valide vos compétences :

Cet examen complet regroupe tous les outils de la MTC. Il définit et garantit un niveau de compétences conforme au référentiel de la profession - Manuel Qualité -, articulé autour de la sécurité des patients.

Cette étape essentielle pour entrer dans la profession sera la pierre angulaire de la construction de votre cabinet.

Les examens d'école valident votre formation, le DNMTC® valide vos compétences professionnelles.

Être titulaire du DNMTC® renforce votre légitimité auprès des patients, des professionnels, d'un nombre croissant d'assurances et de mutuelles.

Avoir le DNMTC®, comme plus de 1000 praticiens déjà certifiés depuis sa création en 2012, C'est être reconnu par des professionnels confirmés, indépendants de votre centre de formation. C'est conforter la confiance en vos compétences.

C'est favoriser la confiance des patients et faciliter le choix de leur thérapeute.

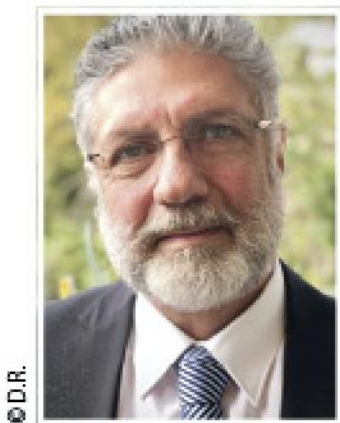
C'est vous permettre d'intégrer une organisation professionnelle membre de la CFMTC, qui vous conseillera et défendra vos intérêts.

C'est participer à la structuration de la profession.

C'est affirmer un niveau de compétences homogène clairement identifiable par tous, y compris par les pouvoirs publics.

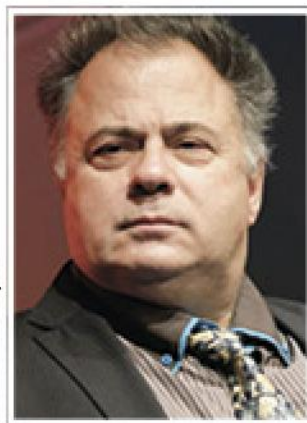
C'est être acteur de l'avenir de la profession.

Le DNMTC® est loin d'être une finalité, et participera au développement de vos savoir être et savoir-faire.



© D.R.

Yves GIARMON (FNMTTC)



© Frédéric Dupin

Thierry VINAY (SIATTEC)



© Frédéric Dupin

Joëlle VASSAIL (UFPMTTC)

